

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 23 mai 2012

sous la Présidence de Monsieur Adriano FRANSCINI

Pétition des accueillantes familiales du réseau PPBL (Pully, Paudex, Belmont, Lutry) pour une augmentation à Fr. 7.00 minimum par heure par enfant comme recommandé par Les lignes directrices Qualité (état au 12.04.2008) de l'accueil familial Suisse (AFJS)

Le Conseil communal de Pully

vu la pétition des accueillantes familiales du réseau PPBL (Pully, Paudex, Belmont, Lutry) pour une augmentation à Fr. 7.00 minimum par heure par enfant comme recommandé par Les lignes directrices Qualité (état au 12.04.2008) de l'accueil familial Suisse (AFJS)

entendu la rapport de la Commission des pétitions

décide

la prise en considération de la pétition avec renvoi à la Municipalité pour suite utile.

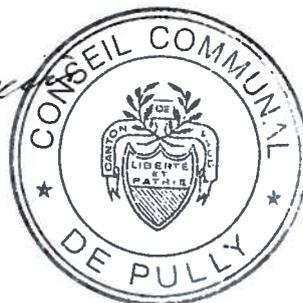
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Adriano FRANSCINI



Jacqueline VALLOTTON